Approches sanitaires comparées d'éleveurs ovins allaitants biologiques et conventionnels

C. Nicourt¹, M. Benoit², G. Laignel², J. Cabaret³

- ¹: INRA, UR 1216 RITME, 94205 lvry
- ²: INRA, UR 506 Economie de l'élevage, 63122 Clermont-Ferrand-Theix
- ³: INRA, UR 1282, IASP 213, 37380 Nouzilly

Correspondance: nicourt@ivry.inra.fr

Le mode de conduite - biologique ou conventionnel - est supposé cliver les stratégies des agriculteurs. Nous avons voulu tester cette hypothèse en l'appliquant aux stratégies sanitaires des éleveurs d'ovins allaitants, qui s'accordent sur la fragilité sanitaire de leurs animaux. L'enquête se propose de mettre en évidence les conceptions qui orientent ce clivage.

Résumé:

Pourquoi certains éleveurs en conduite biologique ont des dépenses sanitaires faibles, ce qui semble en accord avec les orientations de l'agriculture biologique, quand d'autres dépensent plus que ceux en élevage conventionnel? L'hypothèse que nous soutiendrons est que se manifestent ainsi des conceptions de la santé et de la signification sociale des soins aux animaux différentes, qui transcendent la distinction entre élevage conventionnel et biologique. Face à l'homogénéité des stratégies sanitaires des éleveurs conventionnels, nous montrerons que ceux en conduite biologique se distinguent en deux catégories que nous qualifions, à partir des récits des éleveurs, d'autonomes et de créatifs. Celles-ci renvoient à deux conceptions de la santé, qui doit être accompagnée pour les uns et faire l'objet de corrections pour les autres, et qui traduisent celle de leur rapport à la Nature.

Mots clés: ovins, élevage, travail, santé, traitement, parasitisme, anthropo-philosophie, agriculture biologique.

Abstract: Animal health strategies in organic and conventional meat sheep production

Sixteen meat sheep farms (nine conventional and seven organic) in the centre of France were surveyed to evaluate their economic and production performances (previous interviews) and their strategies related to animal health with particular attention to internal parasites (present interview on health strategies). The organic farms were surveyed in mid-September 2006 and the conventional ones in October 2007. Each interview (1½ or 2 h) included a visit of the farm (with the collection of faeces for evaluation of internal parasites), followed by an open discussion on sheep production and health problems, and parasitic infections, in particular. The discussion was recorded and then transcribed into a word processor file and analysed. The farmers agreed on the fragile health of their animals (with special attention to internal parasites) and were confronted with the low value of each lamb or ewe, which does not allow for high health costs. Even under this limited economic situation, the farmers developed different health strategies. Conventional farmers rely on systematic treatments to prevent parasitic infection; they use low-cost effective synthetic drugs and accept lamb mortality rates ranging from five to eight percent. Their practices are homogeneous, which is possibly due to frequent exchanges with colleagues or veterinarians. The healthcare strategy of organic farmers may be divided into two distinct categories: autonomous ("self-made farmer") and "creative". The organic self-made farmers are experienced and aim at a sustainable flock ("cruiser flock"). The creative ones do not seem to easily handle the health strategy aspect and often spend more money on healthcare than their

conventional or organic self-made colleagues. Health strategy is therefore not completely dependent on the type of production - conventional *versus* organic - but on the farmer's conception of life and nature. The creative farmers believe that disease is a dysfunction that may be corrected with treatments (conventional or alternative ones), whereas the self-made farmers consider health as the result of a dynamic equilibrium between the many forces that interact within a flock. The latter is somewhat similar to the idea put forth in the book "The normal and the pathological" by Canguilhem.

Keywords: sheep; livestock; labour; health; treatment; parasitism; anthropo-philosophy; organic farming.

Introduction

En comparant les coûts par brebis des dépenses vétérinaires et d'achat de compléments minéraux, nous avons constaté une relative homogénéité des dépenses des éleveurs en élevage conventionnel face à une bipolarisation de ceux en élevage biologique (Benoit et Laignel, 2002). Pourquoi alors, parmi ces derniers, certains dépensent-ils moins, ce qui semble en accord avec les orientations de l'agriculture biologique, quand d'autres dépensent plus que ceux en élevage conventionnel ? Notre hypothèse est que se manifestent ici des conceptions de la santé et de la signification sociale des soins aux animaux différentes, plus particulièrement chez les éleveurs en conduite biologique. C'est à partir de leurs conceptions de la santé des animaux que les éleveurs mettent en place des stratégies sanitaires. Pour eux, la distinction entre l'animal sain et malade est issue d'une expérience qui leur a permis de définir une normalité sanitaire, c'est-à-dire ce qu'ils considèrent comme un équilibre sanitaire dans leur situation d'élevage (Canguilhem, 1996), dont les écarts impliquent leur intervention : « le rôle véritable de la physiologie, suffisamment important et difficile, consisterait alors à déterminer exactement le contenu des normes dans lesquelles la vie à réussi à se stabiliser, sans préjuger de la possibilité ou de l'impossibilité d'une correction éventuelle de ces normes ». Les notions de durabilité comme de santé sont normatives ; elles ne peuvent se reposer sur les seuls scientifiques, biologistes ou économistes, et font appel à tous les participants de l'élevage, de l'amont à l'aval (Welchman, 2007). Ainsi, l'intervention sanitaire est aussi une action significative du métier d'éleveur. La manière d'exercer les soins rend compte d'expériences singulières et prend la forme d'un style, qui permet la reconnaissance des individus par la distinction de chacun dans les collectifs (Clot, 1999), et sur lequel se fonde le jugement des pairs : ceux qui partagent les mêmes épreuves dans le travail.

Notre analyse repose sur des entretiens avec des éleveurs et éleveuses d'ovins allaitants, dans sept exploitations de la région de Montluçon en conduite biologique et neuf en conventionnelle du Montmorillonnais. Ces entretiens ont été couplés avec des analyses coprologiques afin de préciser l'état parasitaire des animaux et d'alimenter le débat sanitaire avec les éleveurs. Cet échantillon est tiré d'une population beaucoup plus large intégrée dans un suivi zootechnique et économique depuis plusieurs années. Toutes les fermes retenues pour les entretiens sont durables dans la mesure où leurs résultats sanitaires et économiques sont convenables et que ces évaluations sont pratiquées depuis plusieurs années. Le parasitisme interne est apprécié au cours de la visite par un examen de laboratoire et l'annonce des résultats permet de relancer l'entretien sur le parasitisme et son contrôle (Cabaret *et al.*, 2008). Nous nous sommes concentrés sur les élevages de plaine, pour lesquels nous disposions d'un nombre équilibré d'élevages biologiques et conventionnels.

Les éleveurs et éleveuses en conduite biologique sont âgés de 30 à 58 ans ; ils sont en majorité issus du milieu agricole, mais une grande partie a fait le détour d'autres professions, leurs formations initiales

étant cependant majoritairement agricoles. Ils sont pour la plupart seuls, travaillent en couple ou avec un salarié à mi-temps, pour soigner de 200 à 750 brebis (et pour une partie d'entre eux aussi des vaches allaitantes ou des porcs) sur des surfaces qui varient de 65 à 150 hectares. Soulignons toutefois la spécificité de cette population qui tend à sous-représenter la réalité du terrain, en se focalisant sur des élevages spécialisés (alors que la conduite biologique prône la diversification), avec des tailles de troupeaux assez importantes. Les éleveurs et éleveuses en conduite conventionnelle ont de 22 à près de 60 ans ; ils sont issus du milieu agricole, ont fait un détour par d'autres métiers ou sont néo-ruraux ; avec des formations agricoles minimales ou très poussées, ils sont de une à trois personnes dans les exploitations spécialisées ovines pour soigner de 600 à 1000 brebis sur des surfaces qui vont de 80 à 220 ha.

Les entretiens individuels ont été réalisés lors de deux missions d'une semaine dans deux petites régions du Massif Central. Chaque mission a été conclue par une réunion de tous les éleveurs enquêtés, à laquelle étaient invités les conseillers agricoles de secteur impliqués. Il s'agissait alors de rendre compte « à chaud » des analyses effectuées, de mettre en débat nos résultats et de faire émerger la variété des conceptions des éleveurs. De même, nos résultats ont été discutés avec les deux bergers du domaine de l'INRA de Theix, qui soignent en conduite conventionnelle et biologique. Tous ces entretiens - d'environ deux heures chacun - ont été enregistrés et retranscrits. Ils visent à décrire les manières de travailler des éleveurs et leurs conceptions des soins et plus largement de leur métier, pour mettre en évidence ce qui les rassemble et les distingue selon leur mode de conduite affiché. Ils postulent que les éleveurs mettent tous en œuvre de bonnes manières de travailler. Cette approche compréhensive du travail (Hughes, 1996) invite à considérer que ce qui est énoncé comme de bonnes manières de travailler ne constitue pas un référentiel partagé. Celui-ci renvoie à des distinctions organisationnelles et sociales, qui rendent compte de l'histoire et de l'expérience du travail des éleveurs exerçant dans des sociétés structurées par une économie agricole singulière.

Nous décrirons d'abord les conduites sanitaires des éleveurs enquêtés. Nous analyserons ensuite le clivage qui se manifeste dans celles des éleveurs biologiques. Dès lors, nous pourrons nous interroger sur les conceptions qui distinguent les manières de travailler des éleveurs.

1. Trois manières de soigner des ovins ?

Les éleveurs s'accordent tous sur la fragilité sanitaire (en particulier parasitaire) et la faible valeur monétaire individuelle des ovins qui ne permet pas un investissement important pour les dépenses de santé. Dans ce contexte contraint, ils construisent pourtant des stratégies sanitaires qui les différencient.

1.1 Les conduites sanitaires homogènes des éleveurs conventionnels

Les éleveurs en conduite conventionnelle disposent d'un cadrage de leurs pratiques qui leur procure une relative garantie de résultats, d'autant qu'ils disposent de traitements sanitaires dont l'efficacité leur semble acceptable. Ceux du Montmorillonnais, où l'élevage ovin est particulièrement développé, confortent cet avantage en nourrissant leur expérience sanitaire de multiples échanges techniques.

Dans le coin, nous, on a un CCJA¹. On est pas mal d'éleveurs ovins, donc on échange beaucoup. Quinze, mais il y a des mixtes, mais tout le monde a des ovins... Après, il y a des stages au niveau départemental, sur l'élevage ovin justement, organisés par les jeunes agriculteurs (E2).

¹ Centre cantonal des jeunes agriculteurs

Ce sont d'abord des échanges avec leurs pairs du voisinage, avec lesquels ils effectuent souvent des travaux d'entraide au travers de CUMA², mais aussi avec ceux qu'ils rencontrent lors de foires ou de réunions organisées par des syndicats, des groupements de producteurs ou d'autres organisations agricoles. Leur expérience s'appuie aussi sur un réseau dense de formation, de conseil agricole et vétérinaire. La dimension territoriale de leurs échanges, qui les distingue d'éleveurs ovins d'autres régions, tend ici à homogénéiser leurs manières de concevoir le travail et à sécuriser leurs conduites sanitaires.

Quelques petites réunions par-ci, par-là... Ça fait 18 ans qu'on a fait une CUMA. On est une vingtaine d'adhérents. Il y a des bovins, ovins et céréaliers. Un peu de tout. Il y a quand même de l'entraide pour les moissons, les fenaisons. Ça permet d'échanger certaines choses, des informations... Ça permet de planifier un peu pour certains traitements... On peut intervenir des fois en fonction de ce qui se passe dans la région, dans le secteur (E7).

Si, comme la plupart des éleveurs, ils se sont construits des cadres spatiaux (parcelles...), temporels (périodes...) et météorologiques des risques sanitaires qu'encoure leur cheptel, ils disposent aussi localement de bulletins d'avertissement qui ordonnent leurs prévisions. Pourtant, les ovins sont pour eux des animaux fragiles ; ce dont témoigne les taux de perte élevés qu'ils constatent : de 5 à 8% sur les brebis et de 8 à 15% sur les agneaux. Mais ils considèrent un tel niveau de mortalité comme normal : un produit de leur expérience collective sur le territoire qui oriente les manières de soigner et fournit un compromis satisfaisant entre coût des interventions vétérinaires, travail de surveillance et revenu de l'élevage. Cette norme se traduit aussi dans l'homogénéité de leur productivité numérique et dans la faible dispersion de leurs dépenses vétérinaires et d'achat de compléments minéraux qui varient de 6 euros en zone de Montagne à 9 euros en zone de Plaine. Alors, protégés a minima par des traitements systématiques planifiés, ils adoptent une stratégie attentiste face aux problèmes sanitaires. C'est ainsi qu'ils ne font intervenir le vétérinaire qu'à partir d'un seuil qu'ils considèrent comme désignant un risque épidémique.

Le premier, on en fait pas de cas, mais au bout de deux, trois, on s'inquiète quand même, quand c'est rapproché. Quand c'est un par mois, on va pas trop se poser des questions (E7)...

S'ils semblent piloter selon les événements majeurs qui surviennent, c'est aussi parce que les risques encourus sont limités par l'efficacité des traitements dont ils disposent et que le coût des soins vétérinaires pour un animal est élevé.

1.2 Les conduites sanitaires singulières des éleveurs biologiques

Les éleveurs en conduite biologique sont soumis à un cahier des charges (AB) qui, contrairement à d'autres cahiers des charges, les contraint plutôt qu'il ne constitue un guide et une ressource pour leurs décisions de travail. Alors, quand ils pointent les carences de la formation et de l'encadrement de l'élevage biologique - notamment ovin - et se plaignent d'échanges réduits entre eux, on conçoit que leur conduite sanitaire soit d'abord le fruit de leur expérience.

Quelqu'un qui va à l'école et puis qui s'installe en mouton, je ne sais pas comment il fait, moi. On n'apprenait rien sur le mouton, à l'époque. C'était la vache laitière, la vache allaitante. Le mouton, c'est la dernière roue du char ici (EB15)

On aurait un technicien, on aurait des gens pour nous conseiller d'un peu plus près, la décision, moi ça m'aiderait à la prendre... En conventionnel, on a des techniciens sur le terrain. En bio, on n'a pas... J'apprends par la force des choses, par moi-même, parce que

² Coopérative d'utilisation de matériel agricole

je n'ai personne pour me conseiller (EB14).

Dès lors, nécessité faisant loi, la prescription d'autonomie de l'agriculture biologique se traduit en une multiplication d'épreuves, pour que chaque éleveur construise sa propre expérience sanitaire. Et face à un cycle de reproduction plus rapide que celui de l'élevage bovin, mais avec de plus grands effectifs à gérer, l'expérience comme conséquence d'un renouvellement d'épreuves est longue et coûteuse à acquérir auprès d'animaux fragiles. Aussi, les plus anciens éleveurs semblent avoir mieux organisé leur conduite sanitaire, en prenant en compte les risques identifiés sur leur exploitation et les traitements validés sur leur cheptel, parce qu'ils renvoient à des expériences passées, autant qu'à une sélection éventuelle des animaux les plus résistants.

Il faut de l'expérience. On n'arrive pas à ça comme ça, du jour au lendemain, ce n'est pas vrai. On le fait avec des élevages qui sont un peu en route... Un jeune qui s'installe, il faut qu'il maîtrise plein de problèmes. Il faut qu'il gère son troupeau au jour le jour et à chaque problème, il faut qu'il gère chaque problème qui se présente. Après, il construit son troupeau, mais il faut 15 ans ! (EB12)

Deux catégories d'éleveurs en conduite biologique peuvent être distinguées. Les premiers cherchent à inscrire la condition sanitaire de leurs animaux dans une zone de tolérance, balisée par des repères issus de leurs expériences. Les seconds subissent des épreuves renouvelées et multiplient les interventions thérapeutiques pour enrayer l'apparition de symptômes de dégradation de l'état sanitaire d'animaux, ou s'en remettent, pour juger de leurs résultats, aux repères des indices technico-économiques qui leur sont fournis par les techniciens ou les commerciaux avec qui ils sont en relation. Ces deux stratégies se manifestent sous la forme d'une forte dispersion des dépenses vétérinaires et d'achat de compléments minéraux. Il en est de même au niveau de la productivité numérique.

1.3 Conduite sanitaire biologique ou conventionnelle : quelles distinctions ?

A partir de leurs expériences, tous les éleveurs cherchent à obtenir des conditions sanitaires acceptables, qui constituent autant de normalités sanitaires référées à leurs situations. Pour les éleveurs conventionnels, il s'agit de sélectionner les animaux du troupeau de manière à obtenir un taux de mortalité économiquement acceptable. Sachant que les traitements dont ils disposent leur permettent généralement de limiter cette mortalité, les critères économiques prennent une place prépondérante dans leur stratégie sanitaire. Dès lors, l'homogénéité du contexte sanitaire de la production des élevages conventionnels - planification des traitements, médicaments validés, aliments standardisés - renforce la dimension assurantielle de leurs conduites sanitaires. Elle oriente aussi la quête de l'éleveur conventionnel vers un modèle d'élevage qui correspond à un pilotage technico-économique développé par leurs prescripteurs. Cependant, l'esthétique de l'animal est toujours présente.

On voit certains lots, vous avez 200 brebis, une seule tête, c'est propre, c'est nickel, c'est carré, ça fait maîtrisé. Donc, il y a de visu et après, je pense que ça se retrouve certainement dans les résultats techniques (E1)...

Quelqu'un qui a des brebis en état. Avoir une bonne productivité, tout ça. Une belle production d'agneaux (E7)...

C'est celui qui aura le moins de perte possible avec un taux de productivité élevé, tout en ayant un état sanitaire du troupeau très convenable. Et des bons résultats (E8)...

Vendre des agneaux à un prix hors normes... C'est le plaisir. Vous avez travaillé comme il faut, vous avez fait un agneau qui est fait au pinceau, ils sont bien formés, ils ont juste l'épaisseur de gras qu'il faut et vous avez la récompense suprême, c'est le prix qui arrive... C'est la récompense du travail bien fait (E5).

Ce contexte, qui semble cantonner et rendre prévisibles les problèmes sanitaires, contraste avec celui des éleveurs biologiques. Eux utilisent une alimentation contingente produite sur l'exploitation et déplorent la validité aléatoire des traitements agréés par l'agriculture biologique dont ils disposent. Dès lors, la question sanitaire devient une préoccupation essentielle qui oriente leur conduite globale d'élevage. Mais pour ces éleveurs, qui soulignent à l'envi la singularité de leur situation liée à leur contexte d'élevage, ces stratégies divergent en se bipolarisant, traduisant des conceptions de l'agriculture biologique ainsi que des ancrages sociaux du métier.

2. Deux normalités sanitaires en élevage biologique ?

Face à la fragilité de l'animal, il n'est pas aisé d'obtenir un équilibre sanitaire dans un troupeau ovin. Ainsi, la construction d'une normalité sanitaire par les éleveurs s'adosse autant aux épreuves qu'ils ont endurées qu'aux échanges techniques qu'ils ont quêtés. Dès lors, selon l'importance accordée à l'épreuve, vécue comme partie prenante d'une exigence d'autonomie, et aux échanges techniques, considérés comme source de reconnaissance sociale, les éleveurs mettent en place différentes stratégies sanitaires.

2.1 Les épreuves sanitaires des éleveurs biologiques

Comme tout travail, l'élevage est d'abord une épreuve : un affrontement renouvelé à la réalité qui mobilise des intuitions, des ruses et des compétences³ - des savoirs et des savoir-faire - et rend compte d'une activité concrète (Dejours, 2000). Pour l'éleveur ovin biologique comme pour chacun, cette épreuve est celle du quotidien du travail qui se traduit en pénibilités physiques et mentales communes qui font se reconnaître les pairs. Plus singulièrement, c'est celle de la fragilité sanitaire de ses animaux qui oriente son travail et qui, en se transformant en expérience, enrichit sa compétence - sa capacité à résoudre des problèmes - ou qui lui fait rechercher ailleurs, auprès de pairs ou de techniciens, d'autres compétences. Cette épreuve suscite une quête qui peut mêler ou dissocier deux catégories de ressources : celles de l'éleveur et de sa situation ou celles d'autrui.

Pour les éleveurs biologiques, la notion d'autonomie est une prescription qui a guidé leur choix de production. Pour certains, la conception de cette autonomie va au-delà d'une exigence technique (produire son alimentation, limiter sa dépendance de l'amont et de l'aval de la filière) pour constituer une conception plus globale de l'élevage. Il s'agit de construire, au nom de la dimension située de l'élevage - l'éleveur, le troupeau, l'exploitation - une normalité sanitaire. Pour eux, la sélection du troupeau constitue une alternative aux traitements qui impliquent le recours à des prescripteurs, que ceux-ci soient des pairs ou des autorités distantes, comme les techniciens ou les vétérinaires qui sont autant de représentants de l'encadrement institutionnel des élevages. Cette conception se traduit par un isolement professionnel ambigu.

Les gens se sentent peut-être isolés, mais seulement, quand ils reçoivent une convocation, ils n'y vont pas non plus. (EB18).

Je pense qu'il y aurait à partager, mais le problème c'est qu'à la base, souvent, on travaille pas pareil, on travaille pas de la même façon... Il y a une question de distance... En mouton, moi je dois être le seul. Si, (X) en a quelques-uns en bio. Et puis, celui que vous allez voir (Y). En moutons, j'en vois pas d'autres. Si, il y a (Z)... C'est vrai qu'en bio, on pourrait éventuellement faire un petit groupe. On est quatre qui sont, c'est vrai, pas très loin (EB14).

-

³ Nous soulignons avec de Montmollin (1984) la distinction entre le singulier, de l'ordre du jugement : être compétent, du pluriel, de l'ordre de la description.

Ces éleveurs déplorent leur solitude et les problèmes posés par la limite de leurs échanges techniques. Pourtant, c'est peut-être plus leur conception de l'autonomie qui limite ces échanges, allant parfois jusqu'à mettre en doute le statut de pair d'autres éleveurs. D'un autre côté, ils sont reconnus par leurs pairs pour cette figure du travail d'excellence qu'elle représente : entre le « self-made-man » et l'ascète. Pour ces « autonomes », la conduite sanitaire dépend de la situation de l'élevage et limite la pertinence des échanges techniques. Leur modèle du beau travail, qui exprime le sens de leur manière de travailler, est représenté par la construction d'un équilibre sanitaire : « un troupeau de croisière ».

Il y a plein de maladies, il y a plein de trucs, c'est assez fragile. Faut pas que ça dépasse un seuil critique... Au lieu de réagir au coup par coup avec du feu d'artifice, on a essayé... de préparer, de cultiver le terrain. Globalement que ce soit aussi le terrain des bêtes ou le terrain du sol, pour que, justement, on ait de moins en moins de seuil critique... Plus la bête se défend, plus elle est solide et moins elle est atteinte, moins elle est attaquée. C'est pour ça que l'équilibre est dur à trouver parce que c'est l'alimentation, surtout son état corporel, qui fait qu'elle va pouvoir faire face ou pas. Si on lui tire sur la couenne, qu'on la nourrit pas ou mal en qualité, elle va ramasser tout ce qui traîne (EB15).

D'autres éleveurs, peut-être plus jeunes et moins expérimentés ou plus soucieux d'être isolés, nourrissent de nombreux échanges avec des éleveurs de leurs territoires de proximité, donc d'abord avec des éleveurs conventionnels. Ces échanges sont essentiellement des entraides de travail au quotidien qui ne singularisent pas les éleveurs en conduite biologiques ; leur distinction est celle des épreuves sanitaires auxquelles ils doivent faire face. Tandis que leurs collègues conventionnels se « reposent » sur des traitements crédibles, ils acquièrent leur expérience sanitaire en quêtant des conseils et en expérimentant. Quand la formation initiale ou continue et le conseil technique sont limités, c'est surtout dans les groupements de producteurs, les laboratoires pharmaceutiques ou chez les vétérinaires que ces éleveurs prennent conseil. Et quand ceux-ci ont une efficacité limitée, ils pallient les déficiences des traitements ayant l'agrément biologique en renouvelant des expérimentations de remèdes. Dès lors, les carences de leurs compétences sanitaires peuvent être transformées et valorisées. Pour leurs pairs de proximité, qui sont des éleveurs conventionnels, ils deviennent ceux qui expérimentent de nouveaux traitements, pour leurs pairs biologiques. C'est alors une autre figure du travail d'excellence qui se dessine : celle d'éleveurs se mettant au service des difficultés de leur métier, en faisant de la recherche « expérimentale » de traitements sanitaires biologiques.

C'est un peu ma maladie, quand il y a un nouveau truc qui sort, j'ai tendance un peu à essayer, voir ce que ça donne et tout. Je fais un petit peu le labo d'essai... C'est vrai qu'à un moment donné, personne faisait aucun essai sur quoi que ce soit, donc c'est un peu nous qui le faisions... J'aime bien, ça m'intéresse. Oui, là, j'essaie un nouveau protocole pour essayer d'évoluer vers plus de bio, essayer de voir si on peut arriver à maîtriser les choses sans trop avoir recours aux produits... Et après si ça peut servir aux autres, c'est bien! (EB17)

Ces deux modèles d'éleveurs ont en commun de concevoir leur métier comme la quête d'une normalité sanitaire. Pour l'un, il s'agit de limiter les problèmes sanitaires quand, pour l'autre, ces problèmes donnent un sens au métier. Les modèles du travail qui les animent reposent sur la résolution d'épreuves qui sont autant de devoirs qu'ils s'imposent. Finalement, ce sont deux modèles déontologiques qui se dégagent, deux *styles* qui se donnent pour objet d'enrichir le *genre* : ces conceptions partagées des manières de faire chez les membres d'un même métier.

2.2 L'influence des prescripteurs sur la construction des conduites sanitaires

Dans la perspective taylorienne, les prescriptions émanent d'autorités distantes n'ayant pas une

connaissance du travail en situation. D'autres prescriptions, qualifiées de remontantes par Daniellou (2002), sont issues de la confrontation des individus aux épreuves de leur travail et émanent surtout des collectifs où s'influencent les pairs pour élaborer des manières de faire, de dire et de concevoir le travail. Nous utiliserons plus volontiers la distinction endogène/exogène, qui met en exergue la capacité des éleveurs à produire eux-mêmes les prescriptions qui orientent leurs manières de travailler (Pharo, 1985). Mais cette posture implique de se réinterroger sur qui sont les pairs et en quoi ils influencent mutuellement leurs manières de travailler et plus singulièrement leurs conduites sanitaires.

Si les pairs sont ceux qui partagent les mêmes épreuves dans le travail, comment qualifier les relations entre les « autonomes », les « créatifs » et les éleveurs ovins de leur voisinage avec qui ils s'entraident ? Qui partage des épreuves avec qui ?

Les échanges techniques des éleveurs « autonomes » sont limités. Ce sont des relations rares d'entraide ou de conseil avec d'autres « autonomes ». Celles avec des prescripteurs d'autorité (techniciens, vétérinaires...) sont restreintes et conçues de manière critique comme des informations, au même titre que les données qu'ils recherchent (revues, internet, réunions collectives...). Face à des conseils organisés qui instaurent une relation dissymétrique, leur stratégie repose sur des échanges techniques distanciés, leurs interlocuteurs étant conçus comme des passeurs d'expériences. Ils limitent ainsi leur implication, ce qui leur permet une plus grande marge de manœuvre, pour s'approprier les informations susceptibles de nourrir les questionnements qui proviennent de leur situation d'élevage.

Il y a des gens qui nous livrent des produits qui sont quand même dans le circuit depuis quelques années, qui ont acquis de l'expérience sur leurs produits, chez les éleveurs et qui discutent aussi des trucs qui marchent, des trucs qui marchent moins bien. C'est intéressant de parler avec eux parce qu'ils ont quand même un recul sur certaines choses, sur l'expérience des uns et des autres... C'est toujours intéressant d'avoir un œil extérieur parce que, nous, on a tout le temps le nez dessus, on n'a pas toujours, des fois, le petit truc qui fait voir ce qui se passe. Mais y a pas grand monde, en fait. Il y a quelques techniciens de la coop., un ou deux collègues, les gens qui nous livrent les produits ; on discute un peu. Et puis le reste, on fait notre cuisine nous-mêmes (EB15).

Au contraire, les éleveurs « créatifs » nourrissent des échanges intenses. Avec d'autres éleveurs de leurs territoires, avec qui ils partagent des épreuves liées à des entraides de travail, ils débattent des contextes sanitaires (apparition de parasites...) et des traitements qu'ils emploient. Ils entretiennent des relations fréquentes avec des techniciens de groupements de producteurs ou de laboratoires vétérinaires, pour qui ils effectuent parfois des expérimentations de traitements.

On partage aussi nos expériences avec des éleveurs qui sont pas en bio. On a des très bons éleveurs conventionnels qu'on connaît, avec qui on est capable de discuter et de tomber d'accord sur les mêmes principes... Ils sont pas bios, mais ils travaillent quasiment pareil... On s'est rendu compte qu'en conventionnel, enfin en bio et conventionnel, que les éleveurs, avec certains éleveurs, on a les mêmes résultats à peu près et mêmes techniques, à quelque chose près. Si on discute un tout petit peu, on a compris tout de suite qu'ils travaillaient un peu comme nous (EB12).

Alors, si les homologues des éleveurs « autonomes » sont leurs pairs, ceux des « créatifs » sont d'abord les éleveurs avec qui ils s'entraident. En ce sens, les conduites sanitaires des « autonomes » apparaissent plus endogènes que celles des créatifs, d'autant que ceux-ci ont une dépendance étroite avec des prescripteurs d'autorité.

2.3 Normalités sanitaires et construction identitaire

L'analyse des échanges techniques des éleveurs éclaire largement la facon dont ils élaborent leurs

conduites sanitaires. Elle indique aussi qu'à l'occasion de ces échanges s'opèrent des jugements de leur travail qui nourrissent leur identité, c'est-à-dire ce par quoi un individu se reconnaît et est reconnu par les autres. Cette reconnaissance s'opère au travers de deux jugements (Davezie, 1993). Le jugement « de beauté » est exercé par les pairs, ceux qui connaissent le travail de l'intérieur, et porte sur les manières de l'exercer : l'expérience, l'habileté et l'originalité du travailleur. Le jugement « d'utilité » est émis par ceux qui ne partagent pas la même expérience du travail et porte sur son produit : en aval, ceux qui l'utilisent ou subissent des conséquences du travail (clients, riverains...) et, en amont, ceux qui l'organisent (ses prescripteurs d'autorité). Dans cette perspective, la quête identitaire des éleveurs est autant un objectif de leurs stratégies sanitaires qu'elle les alimente, pour construire au final les normalités sanitaires qui les distinguent.

La reconnaissance que reçoivent les éleveurs les conforte dans leurs manières de faire, en les conduisant à défricher de nouvelles orientations. C'est ainsi que certains ont pu dire que leurs collègues recherchaient les difficultés, car ils éprouvaient du plaisir dans ces situations qui soumettaient à une épreuve renouvelée leurs compétences.

Les créatifs... Sont avides d'expérimentations, de la technique... Dès qu'il y a un produit qui sort, il faut qu'ils l'essaient... Même si la brebis n'a qu'un seul symptôme, si ça soigne une oreille qui est élevée, si l'oreille est à peine pointée, le gars va la soigner et essayer de nouveaux produits... Le plaisir de faire tomber la brebis, d'aller chercher la jugulaire pour la piquer. Moi j'en connais, le plaisir d'aller faire une intraveineuse alors que l'intramusculaire suffirait amplement... Un agnelage qui se passera bien, finalement c'est pas du bon boulot... Dans ces gens-là, il y a des gens super doués, des gens très forts (B.T.).

Les multiples partenaires - plutôt exogènes - des éleveurs « créatifs » sont autant de juges qui confortent leur identité de « bios », tandis que celle des « autonomes » s'est construite sur des échanges plus rares, compensés par une longue histoire qui a établi leur notoriété et en font des conseillers recherchés.

Il passe énormément de temps dans son travail. Il fait que ça, que ça. Il ne part jamais, il prend pas de week-end, très peu de vie privée. C'est son choix à lui, mais c'est vrai que ça se voit sur le terrain... On peut lui demander un conseil, un truc, y a pas de problèmes. Bon, il ne parle pas toujours vraiment facilement... Mais il ne refuse pas de discuter. (EB15).

Dès que j'ai un gros problème, je téléphone à mon voisin qui, lui, est expérimenté en bio depuis beaucoup plus longtemps... Si j'ai besoin d'un petit problème technique à résoudre, je lui demande parce que lui est au top. (EB14)

Dès lors, confortés dans leurs manières de soigner par des juges aux critères distincts, on conçoit que deux identités d'éleveurs biologiques se dégagent et que leurs échanges soient limités. Se pose alors la question de l'articulation de ces deux modèles pour dynamiser le métier d'éleveur ovin biologique. Si tous deux sont reconnus par ceux qu'ils considèrent comme des pairs, leur reconnaissance entre éleveurs biologiques n'est pas symétrique : les « autonomes » sont reconnus par tous pour leur apport historique au métier, tandis que les « créatifs » sont parfois considérés comme des opportunistes.

On peut ne pas avoir d'affinité avec telle ou telle personne... Est-ce qu'il va rester en bio après ? (EB14).

Il y a eu des CTE qui se sont signés aussi pour récupérer du pognon. D'un seul coup, on a retrouvé des gens qui voulaient faire du bio. On va voir dans cinq ans s'ils sont encore là, si c'est pas purement économique. C'est pour ça que je veux dire, il y a aussi une démarche un peu personnelle et individuelle... C'est une histoire de motivation, d'intérêt personnel, une façon de concevoir les choses. (EB15).

Nous, on est arrivistes, on est peut-être plus montré du doigt : le chasseur de primes ! Peut-être d'ailleurs par les anciens bios. Opportunistes, quoi... On n'est pas une grande famille d'éleveurs ovins ! (EB18)

3. Derrière les manières de travailler, des conceptions anthropophilosophiques des soins aux animaux

L'anthropologie philosophique porte un regard moral et éthique sur les croyances fondamentales qui nourrissent la démarche des hommes dans leurs entreprises. Elle permet d'éclairer la quête identitaire de l'éleveur. Celle-ci se nourrit de sa reconnaissance et tend aussi à la qualifier, en prenant une autre dimension qui s'inscrit dans le registre moral. L'éleveur se donne des devoirs envers les partenaires⁴ de son métier : les clients, les pairs et les animaux. Il conçoit une œuvre.

Voir un lot d'agneaux monter dans le camion, ça c'est le meilleur! Tu es fier, tu as produit un bon lot. Des beaux agneaux... Il faut pas que les animaux souffrent. Les animaux doivent être heureux et après, moi je le suis aussi... Il faut respecter la génétique des animaux, il faut leur laisser les forces qu'elles ont... C'est un animal qui doit être dehors, même en hiver, parce que les animaux sont pas heureux à l'intérieur. (EB16)

C'est surtout dans le rapport à l'animal que les postures éthiques des éleveurs se distinguent. C'est ainsi que l'éleveur « autonome », qui se manifeste sur le plan social par un relatif isolement et sur celui de la conduite sanitaire par une sélection des animaux en étroite relation avec sa situation de production, élabore un système de production visant à créer un équilibre sanitaire, qui s'inscrit dans la perspective d'Howard (1940), pour qui les plantes comme les animaux parviennent à se protéger contre les parasites qui vivent parmi eux.

Il y a un tas de choses quand même qui rentrent en jeu, dans ce qu'on appelle un troupeau de croisière. Si on fait pas d'intrusion extérieure, parce que c'est ça le pire, le troupeau, il est quand même capable aussi... Il se gère aussi tout seul, le troupeau, mis à part les gros trucs. (EB12)

L'éleveur « créatif » se manifeste sur le plan social par des échanges intenses, et sur celui de la conduite sanitaire par des démonstrations renouvelées de sa capacité à surmonter de multiples épreuves délicates. Il s'inscrit dans une conception de la santé qui fait de la maladie le résultat de dérèglements transitoires d'ordre technique, que des actions réparatrices peuvent résoudre. Celui-ci se rapproche alors de l'éleveur conventionnel, pour qui l'intervention sanitaire s'effectue au coup par coup pour modifier un état problématique de l'animal : il s'agit de reconstruire une normalité sanitaire, conçue comme absence de pathologie. Dans ce contexte, la normativité sanitaire des éleveurs, c'est-à-dire leur capacité à produire et admettre de nouvelles normes sanitaires, les distingue. Pour l'un, cette normativité est le propre de l'éleveur tandis que pour l'autre, c'est une co-construction animal-troupeauéleveur. Dès lors, les clivages entre les stratégies des éleveurs apparaissent moins dépendants de leur distinction entre agriculture biologique et conventionnelle que d'une conception de la santé qui traduit leur rapport à l'animal et plus largement à la Nature. Entre Nature construite et Nature accompagnée, ils s'inscrivent dans la dichotomie classique de cette relation qui renvoie au débat ouvert par Descartes sur l'animal-machine et Rousseau sur l'animal sensible lors des Lumières (Larrère et Larrère, 2001). Pour les uns, le vécu de la maladie par l'animal, dont il témoigne par des attitudes qui désignent sa souffrance, est un appel à l'éleveur et à son intervention ; pour les autres, l'expérience du vivant inclut la maladie et l'attitude de l'animal est aussi l'expression de sa capacité de réaction autonome qu'il faut encourager ou, en d'autres termes, de sa normativité sanitaire. Mais, le travail peut-il être conçu comme simple accompagnement, sans réinterroger sa conception même, au-delà de la distinction biologique-

⁴ Il faudrait discuter de la similitude de ces partenaires avec les « parties-prenantes » des entreprises sous norme Développement Durable (ISO 26000) qui sont censées être les garants de la qualité de leurs produits.

conventionnel? Quand certains éleveurs relient laisser faire la nature et disqualifier le travail, c'est toute la notion anthropologique du travail qu'ils interrogent.

Si les gens ne sont pas techniques, ils sont marginaux et ils laissent faire la nature. Alors c'est peut-être ça la vraie bio, je ne sais pas. Si on laisse faire vraiment la nature, on a quand même des petites casses. Alors je préfère vendre en conventionnel ce qui n'est pas bio, parce que je suis intervenue une fois de trop... Ça, c'est un choix... Il a une notion du beau, peut-être. Pour lui, il est peut-être encore plus près de la nature que moi. A la limite, moi je la contrôle toujours, que les gens qui sont très, très autonomes, ils laissent un peu faire et ils sont peut-être plus bios que moi. (EB12).

Conclusion

Comme le remarquaient antérieurement Barres *et al.* (1985), l'élevage en conduite biologique met en exergue l'expression d'un savoir-faire paysan occulté par les méthodes conventionnelles. Chez les éleveurs ovins auprès desquels nous avons enquêté, ce savoir-faire s'exprime sous la forme des manières d'exercer les soins et renvoie aux modèles du beau travail qui orientent leur quête professionnelle. Ceux qui ont été qualifiés « d'autonomes » cherchent à construire, à partir de leur situation d'élevage, une expérience sanitaire originale plutôt que d'avoir recours à des prescripteurs d'autorité. Ceux qui ont été qualifiés de « créatifs » quêtent des conseils pour renouveler leur plaisir d'expérimenter au nom de la vulnérabilité de leur métier. Quant à eux, les éleveurs conventionnels adhèrent aux objectifs que leur ont assignés leurs prescripteurs : un élevage économiquement et visiblement maîtrisé. Pour tous ces éleveurs, leurs manières d'exercer leur métier sont la traduction de leur système de valeurs (Kaltoft, 1999). A cette aune de figures de l'excellence et de l'engagement dans le travail, qui orientent le sens et la dynamique du métier et une identité reconnue pour ceux qui l'exercent, les distinctions entre éleveurs biologiques et conventionnels ne résident pas toujours là où elles sont attendues.

Remerciements: Nous tenons à remercier les 21 éleveurs et éleveuses ainsi que les deux bergers de l'INRA qui ont participé à cette recherche. La contribution financière du CIAB (INRA) et du projet Européen Parasol a permis de réaliser ce travail.

Références bibliographiques

Barres D., Bonny S., Le Pape Y., Rémy J., 1985. Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme. INRA, Grenoble-Grignon-Paris, 79 p. et annexes.

Benoit M., Laignel G., 2002. Constraints under organic farming on French sheep meat production: a legal and economic point of view with an emphasis on farming systems and veterinary aspects. Veterinary Research 33, 613-624.

Cabaret J., Benoit M., Laignel G., Nicourt C., 2008. Situation and management of internal parasites for conventional and organic meat sheep farmers in Central France: how does it fit for targeted selective treatments? Veterinary Parasitology, Special issue (soumis).

Canguilhem G., 1966. Le normal et le pathologique. PUF, Paris, ed Quadrige, 1993, 232 p.

Clot Y., 1999. La fonction psychologique du travail. PUF, Paris, 243p.

Daniellou F., 2002. Conférence inaugurale : le travail des prescriptions, Actes du XXXVIIème congrès de la SELF, Greact, Aix-en-Provence, pp. 9-16.

Dejours C., 2000. Travail, usure mentale. Bayard, Paris. 3ème ed., 281p.

Davezies P., 1993. Eléments de psychodynamique du travail. Education Permanente 116, 33-46.

Howard A., 1940. Testament agricole. Ed. Vie et Action, Marcq-Lille, 236p.

Hughes, E.C., 1996. Le travail et le soi. Le regard sociologique. Editions de l'EHESS, Paris, 344p.

Kaltoft P., 1999. Values about nature in organic farming practice and knowledge. Sociologia Ruralis, 39, 39-53.

Larrère C., Larrère R., 2001. L'animal, machine à produire : la rupture du contrat domestique. In : F. Burgat, R. Dantzer (Eds.), Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ? INRA Editions, p. 9-24.

de Montmollin M., 1984. L'intelligence de la tâche. Peter Lang, Berne.

Pharo P., 1985. Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive. Revue Française de Sociologie 26, 120-149.

Welchman J., 2007. Norton and Passmore in valuing nature. Journal of Agricultural and Environment Ethics 20, 353-363.